



Montfermeil

Mon actu, côté village

Magazine municipal #401

Février | Mars 2024



*Budget
2024
p. 11*



*À la rencontre
des pharmaciens
du GHI. p. 18*



*« 30 ans au CLJ »,
un film pour
mémoire. p. 20*



**Titres
d'identité**
N'attendez
pas l'été !
p. 9



**Journée
internationale
des droits des
femmes** voir
dernière de
couverture

CLICHY-SOUS-BOIS - ELLIPSÉE

**Bouygues
Immobilier**

LA VIE COMMENCE ICI



**Frais de notaire⁽¹⁾
OFFERTS**

hors studio
du 15 au
17 mars



**LANCEMENT COMMERCIAL
LE VENDREDI 15 MARS**

**TVA
5,5%⁽²⁾**

Illustration non contractuelle, à caractère d'ambiance.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE ET OFFREZ-VOUS LE MEILLEUR DU CONFORT DANS LE NOUVEAU CŒUR DE VILLE DE CLICHY-SOUS-BOIS !



Un quartier en plein
renouveau et proche de tout :
écoles, commerces...



À 200 m* du Tramway T4
et des lignes de bus



À 8 min* à pied
du futur Métro 16 (2026**)



Une architecture raffinée qui
fait la part belle aux espaces
extérieurs : jardins et balcons



Des prestations de qualité
et des intérieurs bien agencés
pour un bien-être au quotidien



Des logements évolutifs
avec cuisine cloisonnable
(à partir du 3 pièces)

**grandparis
aménagement**



**Clichy
Sous-Bois**



bouygues-immobilier.com

* Source : Google Maps, ** Source : grandparisexpress.fr. (1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. Offre valable pour toute réservation signée entre le 15 mars et le 17 mars 2024 d'un appartement (hors studio) du programme « Ellipsée » à Clichy-sous-Bois sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées de l'offre en bureau de vente ou sur simple demande. (2) TVA à taux réduit de 5,5% sous réserve que les conditions de l'article 278 bis 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de revenus de la réserve à respecter). Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site ClichySousBois : <http://www.grecoimmo.com>. Bouygues Immobilier SAS, au capital de 1 365 773 220 €, SIREN 56 209 1546 RCS Nanterre, siège social : 3 boulevard Guillard à Boulogne-Billancourt (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire intermédiaire en Opérations de Banque (MOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Illustration : Hive & Co. Architecte : Badia Berger Architectes. Conception : OSWALDO98 - 01/2024.



XAVIER LEMOINE

Maire de Montfermeil

Président
de Grand Paris Grand Est

ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,
Chers Montfermeillois,

Les conditions financières faites aux collectivités locales rendent particulièrement difficile la mise au point du budget 2024. Aussi, nous consacrerons exceptionnellement deux numéros successifs du magazine municipal à ce sujet.

Pour celui-ci, nous aborderons quelques notions et sujets qui composent le contexte du rapport d'orientation budgétaire, et nous tenterons de passer en détail ou vous énumérer les mesures successives qui sont venues altérer nos capacités financières, comme celles qui vont structurer la construction de notre budget. C'est en prenant en compte ces éléments que le budget de cette année s'édifie, en étant soucieux de se donner les moyens de nos ambitions tout en nous préparant à l'avenir, et ainsi permettre à Montfermeil de faire face aux prochaines décennies. Puis, au mois d'avril, après des arbitrages difficiles, nous vous présenterons le budget 2024 et nous vous indiquerons quelles sont les modifications de nos actions publiques.

J'ai eu la joie de pouvoir vous accueillir nombreux à l'occasion des Conseils de quartiers de ce début d'année. Nous avons pu, quartier par quartier, vous donner toutes les informations, les grandes informations concernant les prochains investissements sur la ville de Montfermeil, et les projets plus particuliers à chacun de nos quartiers. Merci de votre participation. Merci de ces échanges qui nous permettent d'être au plus près de vos attentes, ou de pouvoir vous expliquer pourquoi certaines choses ne sont parfois pas possibles.

Événement notable au cours de ce premier trimestre 2024, l'ouverture d'un nouveau Centre social en centre-ville. Espace généraliste et de proximité où tous les Montfermeillois sont invités à venir faire *société*. Un lieu de soutien, de partage et d'échanges, d'information et d'orientation, porte d'entrée et premier relais vers les diverses institutions et structures partenariales existantes. Sa création répond à une étude menée auprès d'un panel représentatif d'habitants dont les principales préoccupations se sont avérées être : la santé, le logement, les transports, l'isolement, l'emploi et l'éducation. Nous proposerons au Conseil municipal de le nommer : « **AGORA Terre des Hommes** ». Nom inspiré, d'une part, par l'*agora* qui, dans la Grèce antique, désignait une réunion de citoyens ainsi que l'espace public où celle-ci avait lieu. Cet espace public accueillait plus généralement les activités sociales, politiques, commerciales, judi-

ciaires ou encore religieuses de la Cité. Son équivalent dans la Rome antique portait le nom peut-être plus familier de *forum*.

Terre des hommes, d'autre part, inspiré par le titre du 3^e livre (paru en 1939) d'un de nos plus grands auteurs : Antoine de Saint-Exupéry. Cette œuvre autobiographique relate les exploits des pilotes de l'Aéropostale, et de quelques autres épisodes de sa vie d'aviateur entre 1926 et 1935. Aux commandes de son avion, Saint-Exupéry admire et médite notre planète vue du ciel. Il assure le courrier entre Toulouse et Dakar et sert de **lien** entre les hommes. Les événements racontés alimentent des réflexions sur un certain nombre de thèmes : l'amitié, la mort, l'héroïsme, la quête de sens et de vérité... Saint-Exupéry exprime particulièrement dans cette œuvre ses valeurs humanistes, ce dans un langage universel, et fait émerger à travers ces pages une conception globale sur la vocation de l'Homme dans le monde.

Vous pourrez peut-être aussi y voir une allusion aux différentes rues de notre ville portant le nom d'aviateurs célèbres...

Très Respectueusement.

**Xavier LEMOINE / Maire de Montfermeil
Président de Grand Paris- Grand Est**

Scannez-moi pour
plus de photos!



Reines et Rois de la Galette des distributeurs (de votre Magazine). Merci à tous pour votre engagement à nos côtés !

Sommaire #401 février-mars 2024

Dans le rétro	5-8	Exposition au Musée des métiers	21
Guichet unique	9	à venir mars avril mai juin	22-23
Orientations budgétaires 2024	11-15	ma ville pratique	24-27
Performance de l'habitat	16	le carnet	28
Attention au moustique tigre	17	Conseil municipal	29
Santé	18-19	Tribunes libres	30
CLJ : 34 ans et un film pour mémoire	20		

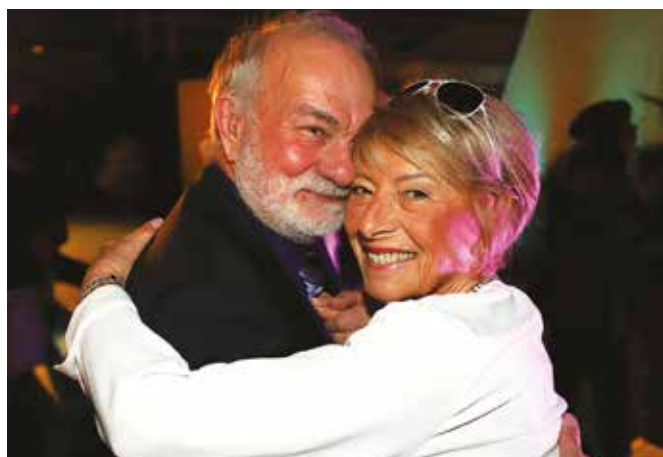
Mairie de Montfermeil 7-11, place Jean-Mermoz, 93370 Montfermeil • 01 41 70 70 70 • contact@ville-montfermeil.fr • [villeMontfermeil](https://www.ville-montfermeil.fr) • [/Montfermeil_Off](https://www.facebook.com/Montfermeil_Off)
 • Directeur de publication Xavier Lemoine • Directeur de la communication Sébastien La Bâtie • Rédacteurs Guillaume Mény • Sébastien La Bâtie • Anaëlle Florek-Courlet • Avec la collaboration des services municipaux • Maquette et mise en page Guillaume Mény • Crédits photos et illustrations Guillaume Mény • Sébastien La Bâtie • Julien Cochet • Sébastien Allemand • Anaëlle Florek / Droits réservés • Coordination de la distribution Christian Jubault • Impression, imprimerie Morault, Compiègne • Tirage 12 000 exemplaires • Publicités CMP, 7, quai Gabriel-Péri, 94340 Joinville-le-Pont, 01 45 14 14 40 - 06 69 62 09 97 • Parution mensuelle sauf en mars, juillet, août et décembre • Dépôt légal à parution

Voeux aux Seniors

11&12
jan. 2024

À l'occasion du repas des vœux du Maire aux seniors, le gymnase Colette Besson était paré de ses habits de fête pour accueillir les quelque 750 convives ayant répondu à l'invitation. Deux superbes journées pour mêler convivialité, partage et bienveillance autour d'un déjeuner suivi d'un après-midi dansant et où nous avons retrouvé Madame Suzanne Brouillaud (photo ci-contre), 104 ans, toujours souriante, dont nous avons fait le portrait dans la Magazine d'avril 2023.

Scannez-moi pour
plus de photos! →



Scannez-moi pour plus de photos!



Cérémonie de remise des cartes électorales

25 jan 2024
Les jeunes résidents de Montfermeil âgés de plus de 18 ans ont reçu, en présence de Monsieur le Maire Xavier Lemoine et de ses élus, leur toute première carte électorale lors d'une cérémonie citoyenne qui s'est tenue dans la salle des fêtes de Franceville.



21
jan
2024

Tournoi international de Tir à l'arc de Nîmes

Florence Bartolini, présidente du Montfermeil Arc Club, a décroché une magnifique médaille d'or au Tournoi international de Tir à l'arc de Nîmes (Nîmes Archery Tournament), qui rassemble chaque année des centaines d'archers venus des quatre coins de la planète! Elle concourait dans la catégorie 50 + femme en arc classique et s'est imposée en finale après un sans-faute dans sa série de duels.



27
jan
2024

Tir à l'oiseau et écharpe d'Empereur

Le tir à l'oiseau est un concours qui se déroule une fois par an dans les Compagnies d'Arc. Il s'agit de placer un oiseau en bois tendre sur le centre de la cible ou sur une poutre. Par sa dextérité au tir, Monsieur Olivier Durtette (à droite sur la photo) a réussi à abattre l'oiseau trois années de suite – exploit qui n'est arrivé que deux fois en 200 ans d'existence de la Compagnie – il a dès lors été élevé au rang d'Empereur. C'est à l'occasion de la fête de la Saint-Sébastien (Saint Patron des archers), donnée à la Salle des Fêtes de Franceville qu'il a reçu cette distinction.



31
jan
2024

Les enfants du centre de loisirs Hergé sensibilisés aux dangers domestiques

L'équipe d'animation a organisé une journée de sensibilisation sur les dangers domestiques auprès des enfants.

À cette occasion, ils ont pu apprendre les gestes et actions à mener en cas de danger.

Plusieurs ateliers ont été proposés le matin :

- Quizz sur les différents pictogrammes présent sur les produits ménagers ainsi que les numéros d'urgence.
- Projection du dessin animé *Sam le pompier* sur les dangers des incendies électriques.



- Atelier de sensibilisation sur les dangers domestiques en partenariat avec la *Maison de l'habitat*.

L'après-midi un groupe de 30 enfants s'est rendu à la caserne des pompiers de Clichy-sous-Bois. Ils ont pu visiter les installations, voir les camions, utiliser les lances à incendie et ont pu monter sur la grande échelle.

Les pompiers ont également expliqué aux enfants comment éviter les dangers domestiques.

Pour clôturer cette journée, les animateurs ont remis à chaque enfant un diplôme de participation « prévention des dangers domestiques ».



Jan
Fév
2024

Repensée en 2023 par la Direction Vie des quartiers et Citoyenneté, qui organise ces Conseils depuis 2020, la nouvelle formule proposée continue de plaire. En présence de Monsieur le Maire, de nombreux élus, de la Police Municipale et des Directeurs de services, les Montfermeillois présents ont pu durant presque trois heures aborder les sujets qui les préoccupent et poser leurs questions à l'équipe municipale. Ce fut aussi l'occasion pour Monsieur le Maire d'adresser ses vœux aux habitants. N'oubliez pas, votre avis compte !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET MISE À JOUR DES DOSSIERS DES ENFANTS ENTRANT EN CP

RENTREE DE SEPTEMBRE 2024

DU 26 FÉVRIER AU 30 MARS 2024

PIÈCES À FOURNIR POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET ENFANTS NÉS EN 2021

DOCUMENTS ORIGINAUX • LES DOCUMENTS MARQUÉS **CP** SONT SUFFISANTS POUR L'INSCRIPTION EN COURS PRÉPARATOIRE

CP LIVRET DE FAMILLE OU ACTE DE NAISSANCE

- ATTESTATION DE PLACEMENT POUR LES FAMILLES D'ACCUEIL

CP CARNET DE SANTÉ ORIGINAL

- CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ OU TITRES DE SÉJOURS DES PARENTS
- DERNIÈRE ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA CAF (LE CAS ÉCHÉANT)
- ATTESTATION DE SÉCURITÉ SOCIALE À JOUR

- TAXE FONCIÈRE 2023 OU TITRE DE PROPRIÉTÉ (ATTESTATION NOTARIALE)

CP JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS (FACTURE ÉLECTRICITÉ OU GAZ)

- DERNIÈRE QUITTANCE DE LOYER
- CONTRAT DE LOCATION
- AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION (POUR LES CONTRATS DE LOCATION RÉALISÉS APRÈS LE 1ER MAI 2018)











Inscriptions au **Guichet unique** pour les nouveaux arrivants et enfants nés en 2021
et pour les enfants entrant en cours préparatoire (CP)

Pour vos papiers d'identité, n'attendez pas l'été. Anticipez !



Si vous avez des projets de voyage l'été prochain, n'attendez pas le dernier moment pour refaire votre passeport ou votre carte d'identité.

C'est le moment idéal : le délai d'obtention est actuellement d'environ 2 semaines à 1 mois, alors qu'il pouvait atteindre les 3 mois à l'approche de l'été dernier. Pour toutes questions, le Guichet Unique se tient à votre disposition au : **01 41 70 70 70**

	PREMIÈRE DEMANDE	RENOUVELLEMENT
<p>CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ</p> 	<p>1/ Prendre rendez-vous</p> 	<p>1/ Prendre rendez-vous</p> 
	<p>2/ Effectuer une pré-demande en ligne</p> 	<p>2/ Effectuer une pré-demande en ligne</p> 
<p>PASSEPORT</p> 	<p>1/ Prendre rendez-vous</p> 	<p>1/ Prendre rendez-vous</p> 
	<p>2/ Effectuer une pré-demande en ligne</p> 	<p>2/ Effectuer une pré-demande en ligne</p> 

Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales pour les prochaines élections Européennes ?



L'élection Européenne se tenant le 9 juin 2024, vous avez jusqu'au mercredi 08 mai 2024 pour faire votre inscription en ligne et jusqu'au vendredi 10 mai 2024 pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Vous pouvez vous inscrire :

→ **En ligne**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr (en joignant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois (hors facture de téléphone portable).

→ **En mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (hors facture de téléphone portable), d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

→ **Par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile de moins de trois mois (hors facture de téléphone portable), un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

As des Services
l'esprit, le bon chez soi et partout ailleurs

PARTICULIERS
Entretien de votre logement
Jardins & Extérieurs
Bricolage
Garde d'enfants
Aide à domicile Seniors & Autonomie

PROFESSIONNELS
Entretien de vos locaux
Entretien de vos espaces verts & extérieurs
Maintenance des locaux
Conciergerie

services à la personne 50% de réduction

As des Services
42 avenue des Arts
93370 Montfermeil
montfermeil@asdesservices.com
01 45 09 88 51

Achat au meilleur prix
Estimation gratuite

ATHAN'OR

une affaire en or DEPUIS 2011

**BIJOUX OR & ARGENT
LINGOTS . DÉBRIS D'OR . MONNAIES
ARGENTERIE . MONTRES**

38, av. Jean Jaurès - 93220 GAGNY - En face de la gare
09 81 61 94 02 - 06 50 85 62 69

Paiement immédiat www.athan-or-achat.fr

**IDEAL
AMBULANCES**

01 45 09 15 15

Consultations • Hospitalisations
Rééducations • Dialyses • Radiothérapie

Intermarché
Les Mousquetaires SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Fêtez les Amoureux

Route de Montfermeil
ZAC Plain-Champs
77500 CHELLES
01 60 20 90 90

STATION 24h/24 **leDRIVE** Intermarché

MY ASSISTANCE

L'AIDE À DOMICILE

7j/7- 24h/24
Avec vous, chez vous...

- Aide à l'hygiène et aux repas,
- Garde de nuit, (selon la législation en vigueur),
- Aide à la mobilité,
- Accompagnement
- Travaux ménager

50% de crédit d'impôt
selon l'article 199 sexdecies du CGI

Possibilité de financement par le département, dans le cadre de l'ADPA ou de la PCH en mode prestataire, par la CNAV ou différentes caisses de retraite, par la CAF, par différentes mutuelles, ... ne pas hésiter à se renseigner directement auprès de l'agence

Nous intervenons sur
LA SEINE-SAINT-DENIS
216, rue du Général Leclerc
93110 Rosny-sous-Bois
01 56 63 09 35
mail : myassistance93@myassistance.fr

LE VAL DE MARNE
81, rue Dalayrac
94120 Fontenay-sous-Bois
01 55 12 10 02
mail : myassistance94@myassistance.fr

Commerçants • Artisans • Entreprises

RÉSERVEZ votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de **MONTFERMEIL**

AGROUPE
Concept • Marketing • Publicité

Régie publicitaire de la ville
7, quai Gabriel Péri, Joinville-le-Pont

Contact **Franck PIRON**
01 45 14 14 40
www.groupecmp.com

MONTFERMEIL

Orientations budgétaires 2024



Montfermeil en 2017 - Vue du sud de la ville.

La présentation des grandes orientations et objectifs financiers de la ville dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire. Elle permet la discussion au sein du conseil municipal, et, ce avant le vote du budget, qui viendra ensuite prévoir et autoriser les recettes et les dépenses de la commune.

Si l'inflation et l'augmentation du coût des matières premières nous touchent tous durement dans nos vies quotidiennes, leur impact sur les dépenses de la Ville est considérable. À ce contexte très défavorable, s'ajoute également celui - depuis des années - des baisses progressives des dotations de l'État que nous évoquons chaque année lors de la présentation des orientations budgétaires au sein du magazine municipal.

La suppression de la taxe d'habitation, quant à elle, prive à ce jour annuellement la ville d'une recette de plus de 600 000 €. Enfin, compte tenu du déficit de l'État et comme annoncé récemment par le Ministre de l'Économie et des Finances, il est clair que les collectivités locales sont et seront de plus en plus mises à contribution financièrement. Il est question d'une ponction de 12 milliards d'euros pour ces prochaines années...

Le budget 2024 est actuellement en pleine élaboration et nous souhaitons vous donner ici un certain nombre d'éléments d'appréciation afin que vous puissiez bien comprendre les décisions que la commune sera amenée à prendre.

Nous examinerons dans les pages qui suivent le panorama des contraintes financières qui se sont accumulées ces dernières années, ainsi que quelques considérations sur les politiques menées par la Ville, nous vous indiquerons enfin quels sont les quatre axes à partir desquels s'organise d'ores et déjà notre travail.

Contexte de la construction du budget 2024 :

Une lente et inexorable asphyxie financière des collectivités territoriales.

1 Il y a 20 ans, un maire disposait de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) – et avec celle-ci, nous financions une partie de nos actions en faveur de la propreté urbaine. Il disposait de la redevance d'assainissement – et avec celle-ci, nous financions une partie de l'entretien et de la réfection de la voirie. Nous avions aussi la taxe professionnelle, la taxe d'habitation et la taxe foncière. La TEOM et les redevances d'assainissement ont été transférées au Territoire. La Taxe Professionnelle a été récupérée par la Métropole. La Taxe d'Habitation a été supprimée. Il ne reste plus que la Taxe Foncière qui implique seulement 60 à 70 % des populations de nos villes.

Création de la Métropole du Grand-Paris

→ **Il y a 8 ans : création de la Métropole du Grand-Paris et du Territoire Grand-Paris-Grand-Est.**

Grâce à Jean-Louis Borloo, la commune de Montfermeil était éligible à la dotation de solidarité urbaine qui était une puissante mesure de péréquation en faveur des villes les plus pauvres. Elle était classée 119^e ville la plus pauvre de France. Sauf que cette dotation est calculée à partir du potentiel financier – la richesse potentielle de la ville. En rejoignant le Territoire et en s'agrégeant avec 12 autres villes plus riches que nous (Vaujours, Rosny-sous-Bois, Noisy-Le-Grand...), notre potentiel financier a fait un bond de 22 % parce que la péréquation prend en compte désormais le potentiel financier agrégé (du Territoire). Cela a pour conséquence la baisse de toutes nos dotations et la suppression du Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), ce qui représente 3 M€ sur 5 ans de manque à gagner.

Focus



Qu'est-ce que la péréquation ?

Depuis la révision constitutionnelle de 2003, la péréquation est un objectif de valeur constitutionnelle. L'article 72-2 de la Constitution dispose que : *La loi prévoit des dispositifs de péréquation destinés à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales.*

Littéralement, la péréquation consiste à égaliser les situations. Elle doit atténuer les disparités de ressources entre collectivités territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face.

Ressources et charges dépendent en effet de contraintes géographiques, humaines (ex : revenus des habitants) et économiques (ex : dynamisme des bases fiscales, importance du tissu industriel ou tertiaire, etc.), qui ne garantissent pas, à priori, une adéquation des ressources aux charges de chaque collectivité.

De même, tous les ans, Montfermeil contribue à hauteur de 3 M€ au fonctionnement du Territoire. Sur ces 3 M€, seul 1 M€ revient en politiques publiques au bénéfice des Montfermeillois. C'est comme cela que le Territoire a été financé jusqu'en 2020 sans pour autant que les autres villes (sauf Montfermeil et Clichy-sous-Bois) n'aient à participer financièrement aux frais de structure du Territoire.

Soyez bien conscients que la municipalité est allée régulièrement plaider la cause de Montfermeil à tous les niveaux de l'État :

→ **Après du Territoire** tout d'abord : cependant ce dernier est constitué de 14 communes. Montfermeil étant la seule ville à rencontrer ces difficultés liées à des mécanismes très particuliers. À 12 contre 1 : la ville n'a pas obtenu pas gain de cause.

De nombreux recours ont donc été entrepris :

→ **Après du Préfet de Région**, qui convoqua les services de Bercy et les services de la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales), afin de vérifier l'exactitude des difficultés rencontrées par la commune. Ces échanges ont bien confirmé les mécanismes et leurs effets pervers pénalisant la ville. Seul le législateur peut y remédier. De là à rouvrir la boîte de Pandore...

→ Des auditions ont eu lieu devant la **Cour des comptes** et la **Chambre régionale des comptes** à deux reprises. Encore récemment, le 2 février dernier.

→ **Une question prioritaire de constitutionnalité, dite QPC**, a également été engagée pour contester le sort qui nous était fait.

D'autres villes rencontrent-elles les mêmes difficultés sur le territoire de la Métropole?

Non. Montfermeil connaît ce que l'on appelle une *effet de bord* (Effet indésirable d'un système ou non prévu par un modèle, dont la cause est liée aux bords ou limites du système ou du modèle) qui, du fait de ces mécanismes (cf. **péréquation**), produit cette anomalie qui affecte notre ville uniquement au sein du territoire.

La municipalité ne désespère pas, et continue à persévérer dans sa démarche auprès des Ministres ou des préfets.

Suppression de la Taxe d'habitation

«*Ne vous inquiétiez pas Messieurs les Maires, nous compenserons à l'euro près la suppression de la taxe d'habitation.*» C'était vrai la première année.

Depuis, nous avons construit 1000 logements supplémentaires à Montfermeil et il en reste 500 à venir, soit 1500 logements construits et livrés sur la durée d'un mandat (6 ans). Nous perdons par tranche de 500 logements construits 300000 euros par rapport à l'ancien calcul de la taxe d'habitation. Le manque à gagner annuel sera d'environ 1 M€ à la fin du mandat (2026).

Loi de finance 2022, effet 2023

Enfin, la ville a connu dernièrement la réforme du potentiel financier, qui est un des paramètres à partir duquel la péréquation est calculée. Cette réforme a ajouté des ressources non prises en compte antérieurement dans son calcul, principalement les droits de mutation (droit payé par les propriétaires à l'achat d'un bien immobilier). En raison du grand nombre de transactions immobilières sur notre ville, nous sommes devenus artificiellement plus riches. Cela nous coûte 700 000 euros de moins de dotations de la part de l'État.

Au total, c'est donc environ 5 M€ de moins par an de recettes pour la ville de Montfermeil.

→ À cela s'ajoute la récente annonce du Premier Ministre : il y a encore 12 milliards d'euros à récupérer sur les collectivités territoriales sur les prochains budgets de l'État. Donc, ce n'est pas fini.

2

→ **Concernant les ressources humaines.**

510 équivalents temps pleins travaillent quotidiennement au bénéfice des Montfermeillois. Par le biais de réformes statutaires, de l'augmentation des cotisations sociales, des reclassements, de la valeur du point de la fonction publique territoriale et d'autres panels de mesures obligatoires, **en cinq ans la ville a connu 5 millions € d'augmentation de sa masse salariale.**

Pourtant, sur ces 5 millions € et durant ces cinq ans, nous n'avons gagné que 10 nouveaux salariés...

4 millions proviennent de prises de décisions extérieures à la Ville ; décisions exogènes sur lesquelles la commune n'a aucune prise et qui s'imposent à nous.

1 million de dépenses supplémentaires proviennent à la fois des nouvelles embauches, mais aussi du Glissement Vieillesse Technique (GVT) qui est le déroulement classique d'une carrière permettant aux salariés de gagner en échelon et en grade au fur et à mesure des années, événement tout à fait normal au sein d'une collectivité.

La ville de Montfermeil a la chance de pouvoir compter sur des agents compétents, dévoués et engagés au service des Montfermeillois au quotidien. C'est tout à la fois en tenant en grand respect le personnel communal et en faisant résolument face aux contraintes financières que rencontre la ville que cette politique de maîtrise de la masse salariale doit être menée.

Celle-ci prendra la forme d'une réorganisation des services, avec la priorisation des missions de service public, la mutualisation des moyens, une plus grande polyvalence de nos équipes, l'annualisation du temps de travail et en continuant les projets de dématérialisation au bénéfice des Montfermeillois.

3

→ Par ailleurs, tout comme vous, hélas, **nous sommes victimes de l'inflation.** Sur la question de l'**énergie** (électricité / gaz), la ville

a vu ses factures multipliées par 2, par 3, voire par 4, d'où les mesures extrêmement strictes que nous avons dû prendre à cet endroit : Nous avons dû nous astreindre à suspendre l'éclairage public, notamment, durant la nuit afin de réaliser des économies. Si d'ailleurs nous n'avions pas pris ces mesures, nous aurions dû supporter un surcoût de 1,5 M€ au lieu des 0,7 M€ réellement supportés en 2023. En 2024, l'intégralité de la ville sera équipée de lampadaires LED, ce qui permettra de diviser par 4 sinon par 5 ces dépenses d'électricité pour l'éclairage public.

Rappelons que la ville doit entretenir **90 000 m² de planchers** : espaces culturels, crèches, centres de loisirs, écoles, gymnases, bureaux...

Tous ces lieux publics où les montfermeillois se rendent au quotidien.

Orientations budgétaires 2024

La ville mène donc actuellement un certain nombre de travaux de requalification, de rénovation thermique afin de réduire sa facture énergétique et de répondre aux nouvelles exigences environnementales en la matière.

→ Du retard a pu être pris sur un certain nombre de travaux importants, concernant la voirie en particulier: avenue Daniel Perdrigé, rue des Moulins, rue Jean Moulin...

→ Il est nécessaire pour la commune d'anticiper les évolutions réglementaires et légales à venir, notamment à partir de 2024: nous devons passer au budget vert, avec un calcul extrêmement précis de l'empreinte carbone de notre ville.

Voici donc, rapidement dressé, le panorama des défis et contraintes financières auquel la ville a été confronté depuis 2017, année de création de la Métropole du Grand Paris, sans oublier les événements récents venus aggraver cette situation.

Les orientations budgétaires pour construire le budget 2024

La situation financière de la ville est saine, et bien meilleure que celle d'autres collectivités d'Île-de-France. Deux faits incontestables sont là pour en témoigner:

- **Montfermeil est une ville peu endettée.**
- **Nous disposons d'une épargne de gestion élevée.**

Devant cette accélération de la baisse des dotations, la question de l'attractivité de la ville, de sa solidité financière et de la conservation de son niveau d'équipements et de services adaptés est un enjeu majeur.

→ La population de la ville augmente (de 27 000 à 28 150 habitants en 4 ans) donc, mécaniquement, les services à rendre à la population augmentent en conséquence: nombre de places en crèche, nombre d'enfants à scolariser, nombre d'enfants à accueillir dans les activités sportives, culturelles...

Pour pouvoir continuer à développer la ville, pour conserver l'attractivité qu'elle a su conquérir ces dernières années et l'améliorer encore, il nous faut agir sur trois points:

1 Réduire les dépenses de nos services publics. Les adjoints au Maire et la Direction générale sont chargés de réfléchir et proposer des solutions concrètes et viables. Comment peut-on faire mieux avec moins ?

2 Maîtrise de la masse salariale et poursuite de l'amélioration de la politique d'achat. Autrement dit, être plus exigeant encore sur la qualité et les prix des produits et services que la ville est amenée à acquérir tout au long de l'année.

3 Rénovation des systèmes informatiques, afin de dématérialiser l'intégralité des actes administratifs, financiers et comptables réalisés par une mairie, conformément aux exigences réglementaires.

4 En sus de ces différentes mesures qui ne produiront que progressivement les effets escomptés: **il nous faut néanmoins augmenter la fiscalité locale, c'est-à-dire la Taxe Foncière.**

À ce jour, aussi bien en taux qu'en euros par habitant, c'est la seconde plus faible du Département.

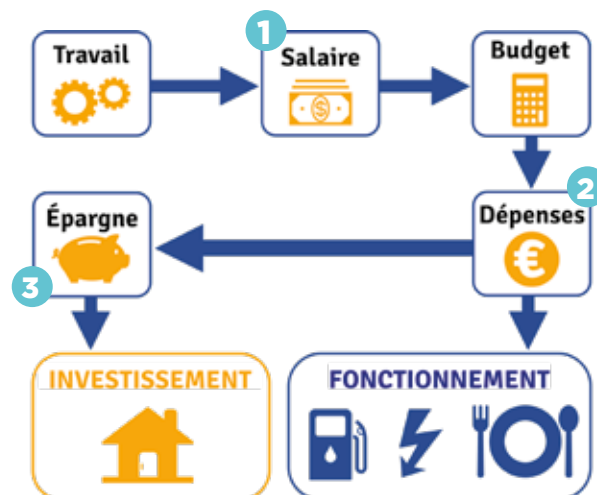
La dernière augmentation d'impôts (Taxe d'Habitation et Taxe Foncière) date de 2015 et nous avons en 2019 baissé la Taxe Foncière, laissant inchangée la Taxe d'Habitation dont la disparition avait déjà été actée. Il est de la plus grande importance pour les Montfermeillois que notre ville garde, voire même accroisse, son attractivité. C'est la valeur même de nos patrimoines qui est en jeu par le maintien de nos capacités à poursuivre le développement et l'embellissement de Montfermeil.

Il sera donc proposé au Conseil municipal d'augmenter le taux communal de la taxe foncière pour l'année 2024.

Construction du budget 2024

Pour bien appréhender la construction du budget d'une commune, nous vous proposons un comparatif avec la composition du budget d'un ménage.

- 1** Par le travail un salaire est perçu (RECETTES)
- 2** À partir de celui-ci, nous payons nos factures, faisons nos courses, payons notre loyer... (DÉPENSES)
- 3** Ce qu'il nous reste constitue notre **capacité d'épargne**: cette épargne nous permet notamment de financer l'achat d'une voiture ou de notre logement (INVESTISSEMENTS).



Politique d'investissement *de la ville de Montfermeil*

Comment la politique d'investissement de la ville est-elle financée ?

De 3 manières différentes :

1 **1^{re} source de financement : l'épargne brute.**
 Soit, la différence générée entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. D'où la nécessité de réduire les dépenses de fonctionnement et d'optimiser les recettes. La différence ainsi générée dégage les sommes disponibles pour l'investissement.

Si nous n'avions que cette source de financement pour nos grands projets (voirie, bâtiments...) ce serait totalement insuffisant pour réaliser tout ce que nous avons réalisé, et tout ce que nous avons encore à réaliser.

2 **2^e source de financement : la recherche de subventions.**

Pour ce faire, la ville dispose de compétences en interne dédiées à la recherche de financement. Afin d'assurer une partie du financement des actions communales et des projets d'investissement, les services municipaux répondent à tous les appels à projets susceptibles de convenir aux besoins auprès de différents partenaires comme, par exemple : l'Europe, l'État, la Région, le Département, la Caisse d'allocations familiales, ... ainsi que tous autres organismes susceptibles de nous financer.

La ville dispose un taux de financement externe très respectable. Il est le fruit du travail de recherche systématique entrepris par les services et de l'engagement des élus à porter et plaider la situation et les projets de Montfermeil auprès de tous les financeurs potentiels.

3 **3^e source de financement : l'emprunt.**
 Pour rappel, le taux moyen des emprunts à Montfermeil est de 1,4 %. Nous pourrions désendetter la ville en l'espace de moins de cinq ans, ce qui est un très bon taux et le signe d'une bonne maîtrise de notre dette.

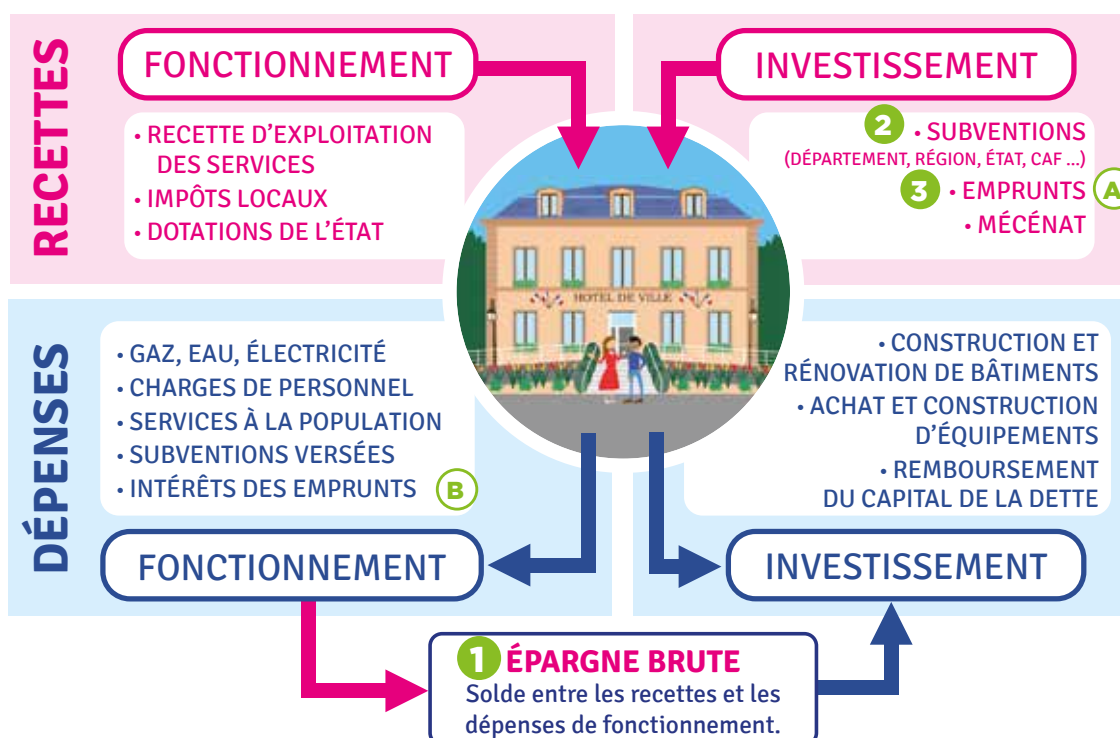
Dans deux ans à peine, nous connaissons des durées de remboursement d'emprunt encore beaucoup plus courtes, ce qui permettra à la ville d'emprunter à nouveau.

Pour autant, les taux d'intérêt actuels ne sont pas ceux d'hier. C'est la raison pour laquelle la municipalité limite au maximum les emprunts.

Pour exemple : un emprunt de 1 million € sur une durée de 15 ans (A) – au taux actuel (3,75%) – générerait une somme de 309 000 € d'intérêt (B).

Ces 309 000 euros, participeraient à augmenter les dépenses de fonctionnement et diminuer ce qu'on appelle l'autofinancement ou l'épargne brute (voir plus haut, 1/ 1^{re} source de financement).

Actuellement, la ville peut encore se permettre de ne pas emprunter. Nous serons sans doute obligés de le faire en 2025-2026. Nous espérons que les taux d'intérêt auront alors baissé. D'ici là, il nous est nécessaire d'augmenter l'autofinancement et d'optimiser encore nos recherches de financements externes. Si la ville doit emprunter : elle le fera, mais, à tout le moins, cette échéance aura-t-elle été retardée au maximum.



Précarité énergétique

La ville vous accompagne !



La ville de Montfermeil porte depuis 2016 un dispositif d'accompagnement des ménages en précarité énergétique.

Cet accompagnement consiste en des diagnostics sociotechniques réalisés au domicile des ménages par Croix-Rouge Insertion - LogisCité.

Après un repérage des ménages via le CCAS, le CSS ou lors d'une permanence de Croix-Rouge Insertion - LogisCité (en extérieur devant le Lidl, au CSS, au Forum des Association...), Rendez-vous est pris (à la demande des ménages) pour une visite au domicile et procéder à un diagnostic afin d'apporter aides et soutien pour faire baisser ses factures énergétiques (chauffage, eau et électricité).



Comment cela se déroule-t-il ?

3 visites sont nécessaires. Elles sont **gratuites pour les Montfermeillois** :

→ La 1^{ère} permet de réaliser un diagnostic du logement (factures, utilisation de l'électroménager et du chauffage, état du logement : courants d'air, froid...) ainsi que la composition de la famille et ses moyens.

Tout au long de la visite, des conseils sont prodigués ainsi que des écogestes. En fonction des besoins, le ménage peut être orienté vers des structures particulières (aides financières pour le paiement des factures et/ou loyer, achat d'équipements...), vers le propriétaire ou le bailleur (impayé, dégradations, inconfort) ou vers l'agence locale de l'énergie afin d'informer les propriétaires sur les aides et accompagnement aux travaux de rénovation énergétique.

→ Une 2^e visite est programmée 3 semaines après. Elle permet la remise du rapport de visite et l'installation d'un kit d'équipements permettant de réaliser des économies (ampoule, mousseur, douche, sablier de douche, multiprise, thermomètre). Au besoin, un accompagnement renforcé dans leurs démarches peut être proposé aux ménages qui en font la demande.

→ Un an après, une 3^e visite est organisée. Elle permet de connaître les économies réalisées sur les factures et l'amélioration des conditions de vie dans le logement.

N'hésitez pas à franchir le pas en contactant le service Performance de l'Habitat de la ville au

01 41 70 79 00



Installation de kits économes

La **Métropole du Grand Paris** a souhaité mettre en œuvre un projet permettant d'améliorer le confort et de diminuer les coûts de l'énergie pour les ménages de son territoire via la distribution et l'installation de matériel économe au domicile de ménages ciblés par le **CCAS**. La ville de Montfermeil est l'une des communes volontaires du territoire.

Le CCAS a remis les kits d'économie aux personnes les plus en difficultés, tout en proposant des rendez-vous pour l'installation des équipements pour les ménages qui en ont fait la demande. C'est l'équipe d'animateurs de **Croix-Rouge Insertion - LogisCité** qui s'est rendue au domicile des ménages. Une occasion supplémentaire de prodiguer également des conseils personnalisés.

Moustique tigre

Vigilance citoyenne,
la première des protections

Dans le cadre de la surveillance du moustique tigre (*Aedes albopictus*), un réseau de surveillance, contrôlé mensuellement, est en place sur l'ensemble du département.

Les relevés du piège pondoir installé sur notre commune se sont révélés positifs à la présence du moustique tigre au moins une fois depuis le début de la période de surveillance renforcée. Fortement nuisible, il peut transmettre certaines maladies lorsqu'elles circulent sur le territoire.



LA CHECK LIST ANTI MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150m .
Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser,
une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

RANGÉZ à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles, caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

ENTRETIENEZ

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

NETTOYEZ pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

COUVREZ avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière et supprimez régulièrement les larves)
- Bidons et fûts devant rester dehors

VIDEZ après chaque pluie

- Coupelles de pots d fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES TIGRES
et passez le message à votre voisin !



Profitez de la
check list
pour éviter
sa prolifération
et se protéger
des piqûres.

Groupe Hospitalier Le Raincy Montfermeil

À la rencontre des experts de l'UPC (Unité de Préparation des Chimiothérapies)

C'est dans des locaux ultra-sécurisés, que l'équipe de l'UPC prépare près de 11 000 poches médicamenteuses par an. Une équipe de préparateurs et pharmaciens aguerris, spécialement formés, qui œuvrent dans le respect de protocoles sanitaires extrêmement stricts, à la fabrication des médicaments destinés aux patients du service d'oncologie. En hospitalisation classique, mais également en hôpital de jour et à domicile. Rencontre.

Vous vous en doutez, nous ne travaillons pas exactement comme une officine de ville, nous confient les Docteurs en pharmacie Michaël Chaussard (Chef du service de Pharmacie), Sara Belhadj et Laurence Bisseux.

Les missions de la pharmacie sont multiples : nous gérons les médicaments de l'hôpital, les dispositifs médicaux stériles. Nous assurons aussi la préparation de certains médicaments tels que les anticancéreux pour le service d'oncologie et les médicaments radiopharmaceutiques pour la médecine nucléaire. Nous veillons à la bonne prescription et administration de l'ensemble des médicaments des patients hospitalisés, tant en accueil classique qu'en hôpital de jour ou à domicile. Les pharmaciens réalisent aussi des missions de pharmacie clinique, telles que les entretiens avec les patients recevant des chimiothérapies par voie orale.

À grandes responsabilités, personnel très qualifié !

Pourquoi une unité dédiée aux chimiothérapies ? Parce que ce sont des produits particulièrement toxiques ! Il faut éviter d'exposer tant le personnel soignant que l'environnement. Nous devons limiter les interactions au maximum et travailler avec un équipement très particulier dans des locaux qui ne le sont pas moins, en conditions de stérilité avancées, avec des protocoles très précis. Les patients sous traitement anticancéreux sont fragilisés par la maladie. Il est indispensable que leur traitement, administré le plus souvent par voie injectable, soit très contrôlé.

Il n'y a qu'un seul mot d'ordre ici : Contrôle ! Contrôle ! Contrôle ! À chaque étape, de la prescription à la prépa-



L'équipe de l'UPC. De droite à gauche : Dr. Michaël Chaussard, Dr. Sara Belhadj, Dr. Laurence Bisseux et les préparatrices Juliette Bella, Binta Traore et Émilie Nowak.



Des locaux stériles en système clos. Un équipement et des préparations médicamenteuses qui répondent à des protocoles de manipulation, de contrôle et de vérifications draconiens.

ration jusqu'à – même si dans une moindre mesure – l'administration des produits. Nous participons à la sécurisation de tout ce circuit et travaillons donc en coopération totale avec les médecins, et les équipes soignantes.

La pharmacie, c'est une équipe de 50 personnes tout de même. Pharmaciens et préparateurs, issus de formations longues, qui doivent maîtriser énormément de paramètres différents, qui ont un savoir-faire particulier. La manipulation des produits, de l'ingénierie (les isolateurs) n'est pas innée, il faut acquérir une certaine dextérité. Pour autant, nous sommes humains et donc faillibles. Les manipulations se font toujours en binôme : celui qui réalise la préparation et un second qui vérifie tout ce que fait le premier...

Nous travaillons essentiellement pour le GHI mais également pour le Groupement Hospitalier Territorial (GHT) et potentiellement avec d'autres établissements du territoire. Dans tous les cas, l'erreur n'a pas sa place dans notre travail. Comme pour tous les personnels du GHI, au cœur de nos métiers sont les patients et leurs familles.



L'UPC réalise 11 000 préparations médicamenteuses par an.

GHI Le Raincy-Montfermeil

10, rue du Général Leclerc 93370 Montfermeil
 ☎ 01 41 70 80 00 • www.ght-gpne.fr



Pharmacies sur la ville

Horaires semaine et Week-end

PHARMACIE CENTRALE

26, place Notre-Dame des Anges
 ☎ 01 43 30 33 05

Lundi au vendredi : 9h-19h30
Samedi : 9h-19h
Dimanche : 9h-20h (**selon garde** - Consulter : www.monpharmacien-idf.fr)

PHARMACIE DE L'HÔPITAL

6, place Jean-Mermoz ☎ 01 48 69 16 89

Lundi au vendredi : 9h-20h
Samedi : 9h-19h
Ouvert 1 dimanche sur 2 : 9h-20h

PHARMACIE CURPEN

21, rue Henri Barbusse ☎ 01 43 30 42 11

Lundi au vendredi : 8h30-13h30 ; 14h30-19h30
Samedi : 9h-12h30 ; 14h30-19h30
Fermé le dimanche

PHARMACIE DES SEPT ILES

Centre commercial 7 Îles - 186, avenue Jean-Jaurès
 ☎ 01 43 30 47 18

Lundi au vendredi : 8h30-20h
Samedi : 9h-19h30
Dimanche : 9h-13h30 et 14h30-20h (**selon garde** - Consulter : www.monpharmacien-idf.fr)

PHARMACIE WOJTYNA

12, av. des Lys ☎ 01 43 30 42 62

Lundi au vendredi : 9h-12h ; 14h-19h
Samedi : 9h-12h
Fermé le dimanche

PHARMACIE DE LA POSTE

29, av. du Général De Gaulle ☎ 01 43 30 96 13

Lundi au vendredi : 9h-12h ; 13h30-19h
Samedi : 9h-17h
Fermé le dimanche

PHARMACIE RAKOVSKY

131, av. Gabriel-Péri ☎ 01 43 30 45 74

Lundi : 10h-12h ; 14h-19h30
Mardi au vendredi : 9h-12h30 ; 14h-19h30
Samedi : 9h-12h30 ; 14h -19h
Fermé le dimanche

Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale

34 ans et un film pour mémoire



Le 26 janvier dernier le Forum Léopold-Sédar-Senghor accueillait la projection du film documentaire « 30 ans au CLJ », retraçant son histoire, sa trajectoire et son impact sur plusieurs générations de Montfermeillois et de Clichois. Beau cadeau d'anniversaire pour ce Centre de loisirs pas comme les autres qui joua un rôle prépondérant dans l'ouverture au monde, l'éducation et l'émancipation des enfants des Bosquets (mais aussi de leurs familles et de tous ceux qui y exercèrent). Un lieu qui, aujourd'hui encore, poursuit sa mission et reste une référence en la matière.

Il est assez rare de pouvoir observer un tel consensus, une telle unanimité concernant l'apport humain, pédagogique, fédérateur et social d'une telle structure – a fortiori émanant de la

Police Nationale – à une époque (1990) où la Cité des Bosquets de Montfermeil-Clichy était perçue (dans les médias et l'imaginaire collectif tout du moins) comme l'une des pires Cités de France... 34 années d'un travail de proximité qui changea littéralement le rapport Police-Population dans ce quartier jadis *sensibile*. Cela ne se fit pas sans quelques



Le film aborde, avec justesse, l'importance que joua le CLJ dans la vie et l'émancipation des familles et des enfants des Bosquets, les jeunes filles en particulier.

heurts, ni quelques grincements sans doute, mais force est de reconnaître la force de l'engagement de ces policiers, animateurs municipaux et mem-

bres de l'ARIFA, qui à l'arrivée *passaient plus de temps auprès des jeunes du Centre qu'auprès de leurs propres familles*, comme le souligne dans le film son fondateur Alain Mangou.

Les habitants qui plébiscitèrent le lieu immédiatement et le soutinrent toujours, ne s'y trompèrent jamais, le protégeant même de l'embrassement lors des événements dramatiques de 2005.

Dans l'attente de l'annonce de nouvelles projections, nous vous proposons de lire ou relire le long article que nous avons consacré à ce lieu *à part* en mars 2023 (disponible sur le site de la Ville), à ses membres et son histoire remarquable et singulière. Longue vie et bel anniversaire!



Le Major Pierre Wadoux, Directeur du CLJ depuis 2005, présente la soirée, non sans une certaine émotion.



L'équipe actuelle du CLJ. Tout à droite, son fondateur (en 1990), le Major réserviste Alain Mangou.



Hommage officiel fut également rendu par M. Michel Lavaud, Directeur territorial de la sécurité de proximité du 93 ; Mme Magali Daverton, Sous-Préfète du Raincy ; M. Xavier Lemoine, maire de Montfermeil ; M. Rolin Cranoly, maire de Gagny et M. Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois (de gauche à droite).



Les réalisateurs, Alejandro Gamero et Yassine Barech.

Exposition au Musée des métiers

De vieux outils nous donnent une leçon... d'anatomie !

Les noms *outil* et *ustensile* sont liés, par l'étymologie et par le sens, à l'adjectif *utile*. Mais outil et ustensile ne désignent pas les mêmes objets. Les outils sont plutôt du dehors, des champs ou de l'atelier de l'artisan, les ustensiles relèvent plus du domaine du foyer, de la maison... Vous pourrez surtout observer les premiers au Musée des métiers, riche d'une collection de près de 7000 outils liés à près de 90 métiers dont beaucoup ont aujourd'hui disparu. Cette exposition nous propose de nous intéresser à leurs noms, souvent inspirés par leurs formes... Une précédente exposition s'intéressait à ceux portant des noms d'animaux, celle-ci nous propose une « leçon d'anatomie ». En effet le corps humain et ses différentes parties (tête, membres etc.) ont souvent été source d'inspiration dans leur dénomination. Un voyage dans le temps donc, mais aussi un voyage au pays des mots, non dénué d'*humour* et d'une certaine poésie...



Voyez-vous l'**œil** de ce pic ?

EXPOSITION

LEÇON D'ANATOMIE AU MUSÉE

Cette exposition, ludique et instructive ravira les visiteurs de tous âges.

On peut donc y venir seul ou en famille.

Elle peut accueillir les groupes, sur rendez-vous. Ceux qui le souhaitent pourront même tester leurs connaissances à la fin de la visite grâce à un petit questionnaire-jeu qui leur sera proposé et qu'ils pourront emporter !

**Du samedi 9 au samedi 23 mars
de 14h30 à 17h30
les mercredis, vendredis et samedis**

ENTRÉE LIBRE

Musée des Métiers

1, rue de l'Église - 93370 Montfermeil

☎ 01 45 09 28 56 • contact@musee-montfermeil.fr

• <https://musee-montfermeil.fr>



Les **dents** de la scie ?



La **tête** du clou ?



ou encore, le **bras** de la balance ?

14/02

Don de sang

Vous avez entre 18 et 70 ans ? Vous pesez au moins 50 kg ? Devenez donneur de sang

• 15h00 à 19h30 • Salle des fêtes de Franceville - 145 avenue Gabriel Péri

11 au 22/03

Tactiles Textiles

Venez faire découvrir à votre enfant un parcours sensoriel autour du textile.

• Médiathèque du Petit Prince - 1 Boulevard Hardy
• De 0 à 3 ans
• Réservation nécessaire

29/03

Spectacle « Ladies Football Club »

Le spectacle Ladies Football Club est une épopée : la naissance d'une équipe de football parmi des ouvrières.

• 20h00 • Forum Léopold S-Senghor - 55-63 Boulevard Bargue
• Entrée payante

23/02

Ciné Club « When We Were Kings »

Une rencontre historique entre les deux poids lourds les plus réputés des Etats-Unis, Mohammed Ali, et George Foreman.

• 20h00 • Forum Léopold S-Senghor - 55-63 Boulevard Bargue
• Dès 12 ans
• Entrée gratuite

14/03

Heure Musicale

• 19h00 • Forum Léopold S-Senghor - 55-63 Boulevard Bargue

Avril

03/04

« Basketteuses de Bamako »

Elles vous transporteront pendant une heure aux sons rythmés des ballons accompagnés par une mise en scène colorée et vivante.

• 20h00 • Forum Léopold S-Senghor - 55-63 Boulevard Bargue
• Entrée payante

Mars

07/03 CCAS Thé Dansant

• 14h00 à 18h00 - Salle des fêtes de Franceville
• Inscription obligatoire auprès du CCAS

20/03

Ciné Doudou « Graine de Champion »

Trois portraits de trois champions faisant face à des défis uniques.

• 10h00 - 11h30 • Forum Léopold S.Senghor - 55-63 Boulevard Bargue
• Dès 8 ans
• Entrée payante

06/04

Spectacle « Les 5 anneaux perdus »

Venez suivre l'aventure de Camille et Charlie autour du monde, à la recherche des anneaux olympiques perdus après leur rencontre magique avec Pierre de Coubertin, fondateur des JO.

• 15h00 • Forum Léopold S-Senghor - 55-63 Boulevard Bargue
• Entrée payante

08 au 13/03 Animations autour de la journée des droits des femmes

Plus d'informations au 01 41 70 70 73

23/03

Les professeurs de l'Académie Robert de Visée se mettent en scène

• 20h00 • Forum Léopold S-Senghor - 55-63 Boulevard Bargue

17/04

Don de sang

Vous avez entre 18 et 70 ans ? Vous pesez au moins 50 kg ? Devenez donneur de sang

• 15h00 à 19h30 • Salle des fêtes de Franceville - 145 avenue Gabriel Péri

26/04

Ciné Club «La couleur de la Victoire»

Devant le racisme dans son propre pays, Jesse Owens va finalement battre tous les records de médailles et prouver qu'un homme seul peut être le grain de sable qui fait déraiper une machinerie de propagande

• 20h00 • Forum Léopold S-Senghor - 55-63 Boulevard Bargue

• Dès 12 ans
• Entrée gratuite

27/04

Ciné Doudou «L'oie du plus fort» et «Athléticus»

Découvrez L'Oie du plus fort et quelques épisodes de la série Athleticus, autour de la fusion insolite du monde des animaux et du monde du sport.

• 10h00 • Forum Léopold S-Senghor - 55-63 Boulevard Bargue

• Dès 5 ans
• Entrée payante

27/04

Spectacle La vie d'Alceste et Tout ira bien

Un thème commun, deux univers différents. Tout Ira Bien de Maria Cadenas et La Vie d'Alceste sont deux spectacles dont l'histoire est celle de l'exil espagnol. À des époques différentes, Dolorès et Alceste ont tous deux quittés leur pays d'origine ; l'un fuyant la dictature franquiste, l'autre la crise économique. En France, Dolorès cherche à avoir un meilleur avenir. Elle se retrouve confrontée aux difficultés de la recherche d'un emploi dans un pays étranger. Alceste veut faire le chemin inverse ; il demande à sa petite fille de l'accompagner sur les traces de son passé jusqu'à son Espagne natale.

• 16h00 • Domaine Formigé - 1 Boulevard Hardy
• Tout public
• Entrée gratuite

27/04

Soirée des participants au Défilé Cultures & Création

• 19h00 • Forum Léopold S-Senghor - 55-63 Boulevard Bargue

Mai

11/05

Vide-Greniers

• Moulin de Montfermeil
136 rue des Moulins

25/05

Défilé Cultures & Créations

• Domaine Formigé - 1 Boulevard Hardy

Juin

16/06

Guinguette

• Moulin de Montfermeil
136 rue des Moulins

19/06

Don de sang

• 15h00 à 19h30 • Salle des fêtes de Franceville
145 avenue Gabriel Péri

27 au 30/06

Spectacle « La Belle et la Bête »

• Château des Cèdres
4 rue Église



ville-montfermeil.fr



numéros d'urgence

→ **SAMU** ☎ 15

→ **Pompiers** ☎ 18 ou 14^e compagnie
2, allée du Chêne-Pointu - Clichy-sous-Bois
Accueil ☎ 01 45 09 79 28
Secours ☎ 01 45 09 40 00

→ **Police / Gendarmerie** ☎ 17

→ **Commissariat de
Clichy-sous-Bois / Montfermeil**
☎ 01 82 46 60 00

1, carrefour des Libertés - Clichy-sous-Bois

→ **Centre antipoison** ☎ 01 40 05 48 48



→ **Hôtel de Ville**

☎ 01 41 70 70 70

7-11 place Jean-Mermoz
contact@ville-montfermeil.fr



→ **Guichet unique**

*Un lieu unique pour toutes
vos démarches*

☎ 01 41 70 70 70

7-11 place Jean-Mermoz

monguichetunique@ville-montfermeil.fr

☎ Lun-Mer-Jeu : 8h30-12h | 13h45-17h15

Mar : 8h30-12h | Fermé l'après-midi

Ven : 8h30-12h | 13h45-16h45

Sam : 8h30-11h45 | Fermé l'après-midi

→ *Un lieu unique pour toutes vos démarches, accueil en toute confidentialité, accompagnement aux démarches en ligne - Titres d'identité - État-civil - Élections - Inscriptions scolaires, périscolaires, crèches, Culture & Sports, Funéraire...*



→ **Police Municipale**

☎ 01 41 70 70 77

4, rue de la Haute Futaie
police.municipale@ville-montfermeil.fr

→ *Les agents de la Police municipale exécutent les tâches que le Maire leur confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. En contact étroit et quotidien avec la Police nationale, les policiers municipaux effectuent des patrouilles pédestres, à VTT ou véhiculées à travers toute la commune.*

→ **Centre technique municipal**

55, rue du lavoir

Environnement - Cadre de vie - Voirie

☎ 01 41 70 70 42 - techniques@ville-montfermeil.fr

Dir. du Développement urbain ☎ 01 41 70 70 44

developpement.urban@ville-montfermeil.fr

Performance de l'habitat ☎ 01 41 70 79 00

performancehabitat@ville-montfermeil.fr



→ **Centre Communal d'Action
Sociale (CCAS)**

☎ 01 41 70 70 64

1 bis, impasse Agard
ccas@ville-montfermeil.fr

☎ Lun-Mer-Jeu : 8h30-12h | 13h45-17h15

Mar : 8h30-12h | Fermé l'après-midi

Ven : 8h30-12h | 13h45-16h45

→ *Le CCAS est là pour vous aider dans vos démarches, vous conseiller en cas de difficultés financières ou sociales, vous accompagner dans la constitution de dossiers de demandes d'aides.*



→ **La poste**

☎ 36 31

LA POSTE 3, av. des Pêches - Montfermeil

☎ Lundi au vendredi : 8h30-18h30

Samedi : 8h30-12h30 | Fermé le dimanche

→ **Centre des finances publiques**

☎ 01 43 01 45 00

22, allée de l'Église - Le Raincy

formation & éducation



→ **La Ruche numérique**

☎ 01 41 70 79 46

47, rue Henri-Barbusse

laruche.numerique@ville-montfermeil.fr

☎ Lun-Mer-Jeu : 9h-12h15 | 13h45-18h

Mar : 9h-12h15 | Fermé l'après-midi

Ven : 9h-12h15 | 13h45-17h30

Samedi : Fermé

→ *La Ruche Numérique propose aux habitants de tous âges de Montfermeil ou Clichy-sous-bois un lieu unique pour traiter gratuitement toute demande en lien avec le numérique.*

→ **Espaces numériques Dumas**

☎ 01 80 92 70 31 - 47 bis, rue Henri-Barbusse

espacenumeriquedumas.fr

info@adfsap.org

→ *La mission de l'Espace Dumas est d'apporter une multitude de ressources numériques pour construire un lieu centralisé de solutions numériques. Il accompagne les personnes dans l'identification et le développement de leurs compétences numériques.*

Des ateliers sont également organisés pour faire découvrir les différents métiers du numérique et aider les participants à acquérir de nouvelles compétences pratiques.



→ Espace J

☎ 01 45 09 64 00

63, av. Jean Jaurès
espacej@ville-montfermeil.fr

🕒 Toute l'année :

Lun-Mar-Jeu-Ven : 16h-17h (19h pour les 12-25 ans)
Mer-Sam : 14h-17h (19h pour les 12-25 ans sauf le Samedi)

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 10h-12h | 14h-17h
(19h pour les 12-25 ans) - Fermé le samedi.

→ L'Espace J est un lieu d'échanges et de rencontres pour les jeunes âgés de 8 à 25 ans. Il propose des animations, de l'information et accompagne dans les formations. Séjours vacances, accompagnement scolaire, ateliers photo-vidéo, MAO, bar sans alcool... des activités y sont proposées toute l'année.

→ Service des Sports

Domaine Formigé - 1 bd, Hardy
☎ 01 41 70 70 48 - sports@ville-montfermeil.fr

arts & culture



→ Service Culturel

☎ 01 41 70 79 37
Domaine Formigé - 1 bd, Hardy
culture@ville-montfermeil.fr

→ Médiathèque

Domaine Formigé - 1 bd, Hardy
☎ 01 41 70 10 70
mediatheque@ville-montfermeil.fr

→ Forum Léopold Sédar Senghor

55-63, bd Bargue ☎ 01 41 70 79 40
forum.senghor@ville-montfermeil.fr

→ Académie de musique Robert de Visée

Forum L.S Senghor - 55-63, bd Bargue
☎ 01 41 70 79 40
culture@ville-montfermeil.fr

→ École municipale de danse

2, rue de l'Église ☎ 01 41 70 79 37
culture@ville-montfermeil.fr

patrimoine & musées

→ Musée des Métiers

1, rue de l'Église - Montfermeil
☎ 01 45 09 28 56
contact@musee-montfermeil.fr
https://musee-montfermeil.fr

→ Moulin du Sempin

136, rue des Moulins - Montfermeil
☎ 01 43 32 44 21 - 09 54 10 32 76
www.moulindeumontfermeil.com

équipements territoriaux

→ Agence Locale d'Insertion (ALI)

Écopôle - 4 bis, allée Romain Rolland
Clichy-sous-Bois ☎ 01 41 70 32 80
ali@grandparisgrandest.fr

→ Dans le cadre de la renationalisation du financement RSA, le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé la nouvelle donne des politiques d'insertion et décidé un doublement des moyens consacrés aux politiques d'insertion. Son objectif premier : améliorer l'accompagnement des allocataires en renforçant les équipes sur le terrain et en créant un nouveau parcours d'accompagnement socio-professionnel intensif.

→ Mission Locale pour l'Emploi de la Dhuis

Écopôle - 4 bis, allée Romain Rolland
Clichy-sous-Bois ☎ 01 41 70 74 73
www.missionlocaledeladhuis.com

→ La Mission Locale est une association loi 1901 qui accompagne les jeunes de 16-25 ans dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle. Elle exerce son activité en dehors de toute considération d'origine, de nationalité, de confession et d'opinion politique. Elle assure une mission de service public de l'emploi en lien étroit avec les institutions et les partenaires locaux.

→ Maison de la Justice et du Droit

Écopôle - 4 bis, allée Romain Rolland
Clichy-sous-Bois ☎ 01 41 70 38 20

→ Témoin ou victime d'une maltraitance ? Pour tout connaître sur vos droits en cas de malveillance, vous pouvez vous rendre à la Maison de Justice et du Droit (MJD). Des intervenants sont présents pour vous informer gratuitement sur toute question juridique (avocat, conciliateur de justice, notaire, huissier, etc.).

→ Maison des services publics

4, rue Modigliani - Montfermeil ☎ 01 41 70 74 70

→ Cet équipement territorial est un lieu d'information permettant de simplifier vos démarches administratives. Vous trouverez accès, écoute et dialogue avec l'ensemble des services publics présents.

→ Maison de l'Habitat

4, rue Berthe Morisot - Montfermeil
Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
☎ 01 45 09 41 86

→ La Maison de l'Habitat a été créée en 2011 dans le cadre du projet de renouvellement urbain (PRU) de Montfermeil et Clichy-sous-Bois. Conçue comme une action complémentaire et essentielle aux interventions sur les bâtiments et les espaces publics, elle est un lieu d'accueil et d'accompagnement des Montfermeillois et des Clichois et constitue l'incarnation vivante de la démarche de gestion urbaine et sociale de proximité.



→ Groupe Hospitalier Intercommunal Le Raincy Montfermeil

☎ 01 41 70 80 00

10, rue du Général Leclerc
www.gh-gpne.fr

→ Le GHI Le Raincy-Montfermeil est un centre hospitalier de proximité assurant une mission de service public de 607 lits et places répartis sur deux établissements (l'hôpital de Montfermeil et l'hôpital des Ormes). À ce titre, il répond aux besoins courants de la population en médecine adulte et pédiatrique, chirurgie obstétrique et accueil des urgences.

Il propose une offre de soins complète de médecine (néphrologie, neurologie, diabète, médecine interne, réanimation...) et de chirurgie (orthopédique, digestive, vasculaire, viscérale, bariatrique, ORL, ophtalmologie...).

Il a par ailleurs particulièrement développé un certain nombre de spécialités comme la cancérologie médicale et chirurgicale, la gastroentérologie, la cardiologie, la pneumologie la rhumatologie et la gériatrie.

Il s'appuie pour ce faire sur un plateau technique conséquent – radiothérapie, médecine nucléaire, endoscopie notamment – et sur un service de soins de suite important. Il complète sa prise en charge avec une activité d'éducation thérapeutique (diabète gestationnel sous insuline, diabète-obésité, les MICI – maladies inflammatoires de l'intestin (Crohn et RCH) ou encore ou encore avec l'Ecole de l'asthme destinée aux adolescents et adultes.

Le GHI Le Raincy-Montfermeil diversifie ses modes de prise en charge pour répondre au mieux aux besoins de la population : ambulatoire, hospitalisation de jour, hospitalisation à domicile, hospitalisation complète et maintenant la télémedecine ou encore la téléconsultation pour répondre aux évolutions des besoins de santé.

→ Maison médicale de garde

☎ 01 48 66 38 19

6, rue du Général Leclerc

☎ Lun-Ven : 20h-00h | Sam : 12h-00h

Dim & Jours fériés : 08h-00h

→ Vous ou l'un de vos proches êtes souffrant en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux ? Si cela ne nécessite pas une consultation aux urgences, ayez le réflexe de vous rendre à la Maison Médicale de Garde (MMG) ! Merci de vous munir de votre carte vitale à jour et/ou de votre attestation CMU, ALD, AME, etc.

→ Médecins de garde ☎ 01 43 02 17 17

→ Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis (CPAM) Accueil de Montfermeil

Maison des services publics - 4, rue Modigliani

☎ 36 46 - www.ameli.fr

Du Lundi au Mardi : de 08h30 à 11h45 de 13h30 à 16h45

Le Mercredi : de 08h30 à 11h45 - Jeudi au Vendredi : de

08h30 à 11h45 de 13h30 à 16h45 - Accueil téléphonique

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.



→ Pharmacies de garde

Le site et l'application monpharmacien-idf.fr fournissent l'information officielle sur les pharmacies ouvertes en Île-de-France, notamment les pharmacies de garde les dimanches et jours fériés, ainsi que le meilleur itinéraire pour s'y rendre. Pour les horaires de nuit, contactez le 17.

A Montfermeil → la pharmacie du Centre C^{ial} des 7 îles ☎ 01 43 30 47 18 et la Pharmacie Centrale de la place Notre-Dame des Anges ☎ 01 43 30 33 05 se relaient pour être alternativement de garde le dimanche en journée.



→ Handicap

→ Déplacement et accessibilité, travailleurs en situation de handicap, associations et structures d'accueil, d'information et d'accompagnement... Les structures et dispositifs sont nombreux à Montfermeil. Détails sur le site internet de la Ville : www.ville-montfermeil.fr/mon-quotidien/sante/handicap/



→ Mutuelle communale

Permanence mercredi et jeudi : 47 bis,

rue Henri Barbusse - 93370 Montfermeil

☎ 06 62 84 25 89 ou 01 41 70 79 42

www.lamutuellecommunale.com

www.mutcom.fr

→ En 2018, la municipalité a estimé qu'il était de son devoir d'œuvrer pour permettre à tous les Montfermeillois de se soigner à moindres coûts grâce à des tarifs préférentiels rendus possible par l'effet de groupe. Vous habitez la commune ? Cette offre de protection sociale novatrice vous permet de bénéficier d'un accès aux soins à moindre coût, et ce quel que soit votre âge, votre situation et votre niveau de revenu.



→ Don du sang

→ Montfermeil s'engage depuis de nombreuses années dans le don de sang, grâce notamment à l'Association pour le don de sang bénévole et aux différentes collectes qui rythment l'année, la ville a été distinguée « Commune donneur » par l'Établissement Français du Sang (EFS) et a reçu à plusieurs reprises le label commune donneur 3 cœurs. Retrouvez les conditions pour donner votre sang et plus d'informations sur www.dondesang.efs.sante.fr.

collecte des déchets ménagers

SIETREM ☎ N°Vert 0800 770 061 www.sietrem.fr - Du lundi au vendredi
ZA La Courtillière - 3, rue du grand Pommeraye 77400 Saint-Thibault-Vignes.

→ Ordures ménagères



• Mode de présentation :

Les déchets résiduels doivent être présentés dans les conteneurs fournis par le SIETREM. **Pour les collectes en journée**, les conteneurs sont à sortir la veille au soir le plus tard possible ou au maximum avant 5 heures le jour de la collecte. **Pour les collectes du soir**, les conteneurs doivent être sortis le jour de la collecte avant 18 heures.

• Déchets acceptés :

Les déchets ordinaires provenant de la préparation des aliments et du nettoyage normal des habitations, débris de verre ou de vaisselle, cendres froides, feuilles, gazons en quantité limitée, chiffons, balayures et résidus divers déposés aux heures de la collecte, dans les bacs adaptés et placés devant les immeubles ou à l'entrée des voies inaccessibles aux camions.

• Déchets refusés :

Les déblais, gravats, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers.

→ Emballages, papier, verre



• Mode de présentation :

Le tri sélectif doit être présenté à la collecte dans les conteneurs fournis par le SIETREM affectés uniquement à la collecte sélective. Les emballages et le papier doivent être déposés en vrac dans le conteneur (bien vidés, sans sac et non imbriqués).



• Déchets acceptés :

Bac vert : bouteilles, bocaux, pots cassés ou entiers
Bac jaune : tous les emballages et papiers.

• Déchets refusés :

Bac vert : objets en terre cuite, vaisselle, faïence, porcelaine, ampoules, néons, miroirs, vitres

Bac jaune : les couches culottes, les cassettes audios et vidéos, les bâches en plastique, les papiers et cartons gras ou salis, les mouchoirs, essuie-tout, serviettes hygiéniques... Les objets en plastique (hors emballages). Les cartons bruns et ondulés présentés en dehors du bac.

→ Jours de collectes

Franceville - Ordures ménagères : lun - jeu.

• Collecte sélective : mer.

Coudreaux - Ordures ménagères : mar - ven.

• Collecte sélective : mer.

Centre-ville - Ordures ménagères : mer - sam.

• Collecte sélective : jeu.

Les Bosquets - Ordures ménagères : lun - mer - ven - sam.

Collectifs - Ordures ménagères : mar - sam.

• Collecte sélective : jeu.

→ Encombrants

• Collecte en porte à porte

• Déchets acceptés :

Les produits encombrants, qui en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des déchets résiduels, provenant de la consommation courante des ménages et devenus hors d'usage, tels que : Meubles et mobiliers divers, literie (matelas, sommier)... **dont le poids n'excède pas 25 kg. Maximum autorisé : 1m3.**

• Déchets refusés :

Les encombrants provenant de l'activité industrielle, commerciale ou artisanale (à déposer en déchetterie professionnelle). **La liste détaillée des déchets acceptés et refusés à la collecte des encombrants en porte-à-porte est consultable sur le site du SIETREM.**

• Mode de présentation :

Présentation en vrac proprement disposé au même endroit que les ordures ménagères, les jours de collecte des encombrants uniquement. Il est conseillé de les déposer devant chez vous la veille au soir le plus tard possible ou au maximum avant 5 heures le jour de la collecte.

• Jours de collecte des encombrants

Sud-Est - Dernier lundi du mois

Les Bosquets - Dernier mardi du mois

Nord - Dernier mercredi du mois

Sud-Ouest - Dernier jeudi du mois

→ Déchetteries

Le SIETREM met à disposition des particuliers résidant sur son territoire un réseau de 5 déchetteries (implantées à Croissy-Beaubourg, Chanteloup-en-Brie, Chelles, Noisiel et Saint-Thibault-des-Vignes). Ponctuellement, entre mars et octobre, un service de déchetteries mobiles est proposé à Thorgny-sur-Marne, Dampmart et Courtry.

La plus proche : **Déchetterie de Chelles**

Rue de la Briqueterie - 77500 Chelles



D'octobre à mars :

lun - sam : de 9h00 à 17h00 - dim : de 9h00 à 13h00

D'avril à septembre :

lun au sam : de 9h00 à 18h30 - dim : de 9h00 à 12h30

→ Collecte de textiles

LE RELAIS Plusieurs conteneurs **LE RELAIS** sont présents sur la ville. Pour connaître leurs emplacements consulter : www.lerelais.org/oudonner

Bienvenue aux bébés

Alessio GONCALVEZ, le 12/10/2023 • Isaac GBANE, le 29/11/2023 • Lilia BENOUDA, le 02/12/2023 • Falikou DIABY, le 02/12/2023 • Silas DJOUANI, le 04/12/2023 • Arel EREN, le 05/12/2023 • Ismaël CAMARA, le 08/12/2023 • Mathias MILONAS, le 10/10/2023 • Brayton LANDRIAU, le 10/12/2023 • Mewenn AMOUSSA, le 10/10/2023 • Isaac GBANE, le 29/11/2023 • Dina NAJIMI, le 11/12/2023 • Naïl AFIR LBOUVIER, le 11/12/2023 • Hamza YILDIZ, le 18/12/2023 • Aaron RUSNAC, le 19/12/2023 • Olivia CIORNEI, le 19/12/2023 • Ziyed ABDELLI, le 25/12/2023 • Fatima SOUMARE, le 29/12/2023 • Emmy SANTOS-OLIVEIRA RENAUDIN, le 31/12/2023 • Wesley PEREIRA LANDIM, le 04/01/2024 • Edris BENMISSI, le 08/01/2024 • Patrick VEVERTA, le 09/01/2024 • Isaïah ORMIL JECROIS, le 14/01/2024 • Maëlys MOREIRA, le 15/01/2024 • Tesnim MEBROUK, le 15/01/2024 • Mohamed BATHILY, le 15/01/2024 • Rahma FADLALLAH ABDELQADER, le 19/01/2024 • Alba LEGALLOIS, le 21/01/2024 • Mehmethan KAHRAMAN le 26/01/2024 • Luna LEMONNIER, le 28/01/2024 • Emilie NAIT MALEK, le 28/01/2024 • Niame DIAKITE, le 29/01/2024 • Sylvia MATIAS DA GRACA BATISTA, le 29/01/2024 •

Les jeunes mariés

Dalida TIAÏBA et Thierry BARATOUX, le 16/12/2023 • Nina BALTAG et Vasile TRIBOI, le 16/12/2023 • Nantefakonirina HADJEE et Patrick BONBON, le 16/12/2023 • Ryme ZEBBAR et Ayoub HAMD AOUI, le 06/01/2024 • Hatice KUTLAY et Ugurcan EKREN • Aslihan YENER et Melih KELESOGLU, le 06/01/2024 • Yousra HOURI et Saman KHAN, le 27/01/2024 •

Ils nous ont quittés

Georges HENRY, le 23/09/2023 • Amar ACHOUR, le 16/10/2023 • Jean-Louis AZARD, le 29/11/2023 • Dragos FIRECSU, le 03/12/2023 • Micheline DUMAS, le 3/12/2023 • Suzanne FARINOLE, le 4/12/2023 • Jacques PERROTEAU, le 5/12/2023 • Laurinda FERNANDES DOS SANTOS mariée MARTINS GONCALVES, 09/12/2023 • Michèle LAMBERT, le 11/12/2023 • Yvonne SINTAS, veuve PREMAT, le 12/12/2023 • Denis ROUSSET, le 12/12/2023 • Domenico GALLINI, le 12/12/2023 • Victor FALCK, le 13/12/2023 • Josianne GRANDIN, le 14/12/2023 • Lucienne BAUDOT, veuve GORLIN, le 15/12/2023 • Marie MANACH, veuve HAOUCHE, le 16/12/2023 • Umbelina FRITUOSA DA SILVA, le 18/12/2023 • Gratien CARPIN, le 19/12/2023 • Guillemette MONTAGNON, mariée DELL'ANGELO, le 19/12/2023 • Josette DEMANGE, veuve BERTOUX, le 20/12/2023 • Denis UMICEVIC, le 20/12/2023 • Mustafa AKKUS, le 25/12/2023 • René ESTUPINA, le 01/01/2024 • Maria MOSSO LAMEIRAS, le 03/01/2024 • Marie-Françoise MUSSO, le 04/01/2024 • Jean BIGLIONE, le 05/01/2024 • Kyllian SAMATHI, le 05/01/2024 • Christian COCHOIS, le 07/01/2024 • Jean CHIRAVANIAN, le 08/01/2024 • Giovanni BARBONI, le 09/01/2024 • Mohamed ALI, le 09/01/2024 • José RODRIGUES, le 10/01/2024 • Stéphane VITSCHEFF, le 11/01/2024 • Didier WODOCIAG, le 11/01/2024 • Wesley CLEMENT, le 11/01/2024 • Michel DUVOISIN, le 15/01/2024 • Clément LORBER, le 20/01/2024 • Abdou BENGUERFI, le 22/01/2024 • Maria ZUBIRI e IRIBARREN, veuve LORIGADOS y SANCHEZ, le 26/01/2024 • Monique DROUIN, le 27/01/2024 • Didier LANGOVISTH, le 30/01/2024 • André LECERF, le 20/01/2024 •

La publication d'informations relatives à l'état civil des personnes n'est pas automatique et ne se fait que sur demande expresse des intéressés ou des familles auprès du Guichet Unique.



Ordre du jour

du 31 janvier 2024

DEL2024_01_001 • RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - ANNEE 2024

DEL2024_01_002 • TARIFICATION DU PARKING SOUTERRAIN- PARKING DU COMMERCE

DEL2024_01_003 • MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

DEL2024_01_004 • ACTUALISATION DES CONCESSIONS DE LOGEMENTS DE FONCTIONS

DEL2024_01_005 • ADHESION AU GUICHET UNIQUE DU SPECTACLE OCCASIONNEL (GUSO) ET RECRUTEMENT D'INTERMITTENTS DU SPECTACLE

DEL2024_01_006 • ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DES CIMETIERES

DEL2024_01_007 • TARIFICATION DES EMPLACEMENTS DE CONCESSIONS FUNERAIRES, DES EMPLACEMENTS DE COLUMBARIUM ET DES VACATIONS DE POLICE

DEL2024_01_008 • AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ARRETE PAR LE CONSEIL DE TERRITOIRE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIALE GRAND PARIS GRAND EST LE 12 DECEMBRE 2023

DEL2024_01_009 • DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PARTIE DE L'AVENUE DES ACACIAS ET D'UN ANCIEN ESPACE VERT ADJACENT EN VUE DE LEUR INTEGRATION DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL ET DE LEUR CESSION

DEL2024_01_010 • APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 DU REPRESENTANT DE LA VILLE DE MONTFERMEIL DANS LA SAEM SEQUANO

DEL2024_01_011 • CONVENTIONNEMENT CAF DANS LE CADRE DE LA PREFIGURATION DU CENTRE SOCIAL

DEL2024_01_012 • APPROBATION DES MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DEL2024_01_013 • SON ET LUMIERE – FIXATION DES MODALITES A INSCRIRE A LA CONVENTION DE Mécénat POUR LE SPECTACLE SON ET LUMIERE DANS LE CADRE DE L'ACTE DE DON

DEL2024_01_014 • SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DEPARTEMENTAL DE SANTE BUCCO DENTAIRE AVEC LE DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS AU TITRE DE L'ANNEE 2023

DEL2024_01_015 • DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT

**Le prochain Conseil Municipal se tiendra
le 30 mars 2024 à 20h.**

Hôtel de Ville - Salle des mariages.

**Retrouvez les procès-verbaux des conseils
municipaux sur nos réseaux.**



Dématérialisation Une réelle transformation **TOUS UNIS POUR MONTFERMEIL**

La dématérialisation que nous voulons mettre en place répond à des enjeux de simplification de la relation de la commune à ses administrés et d'améliorations de ses services que nous vous devons : faire mieux et à moindre coût pour la commune.

Cette évolution est une opportunité pour notre ville, amplifiée par un contexte de baisse des dotations de l'État et d'une augmentation imposée de nos dépenses (inflation, augmentation des prix de l'énergie, désengagement de l'État, ...).

Qu'est-ce que cette dématérialisation ? Elle s'inscrit dans la dynamique du guichet unique que nous avons déjà mis en place. Elle vise à réduire les contraintes pour simplifier votre participation aux activités et services mis en œuvre par la commune.

Elle doit donc permettre de mieux répondre à vos attentes (réduire les délais de traitement, éviter les doublons, simplifier

et encore simplifier). Mais aussi de nous améliorer en interne dans le traitement des services, de contenir nos coûts généraux et de masse salariale ou de permettre la réaffectation de nos agents sur des services attendus par nos administrés.

Cette dématérialisation est une révolution et nous avons le devoir de ne pas passer à côté.

Construire une ville 2.0. Avec un projet de dématérialisation au service de nos habitants pour un service public de qualité et de proximité. L'assurance que vous serez toujours bien reçus et servis.

En résumé, remettre l'homme et la femme de la commune au cœur des services proposés. Telle est notre ambition !

Jean Arslan

Adjoint au Maire en charge des finances et du budget

NON à la loi Asile et immigration !

MONTFERMEIL AUTREMENT

La loi Asile et Immigration remet en cause notre devise républicaine. Une ligne rouge est franchie : celle de la rupture d'égalité, avec la mise au ban d'une partie des citoyens. Ni liberté, ni égalité, ni fraternité !

A Montfermeil, où certains enfants sont déjà « interdits d'école » par le Maire, familles étrangères et couples dont l'un des deux est étranger n'auront plus accès aux prestations sociales, à l'APL, alors même qu'ils et elles sont indispensables -médecins, auxiliaires de vie, éboueurs... - et participent à l'activité économique, payent des impôts, cotisent aux régimes sociaux. Leurs enfants nés sur le sol français ne bénéficieront plus des allocations familiales.

Cette loi honteuse, écrite sous la dictée de l'extrême-droite, va démultiplier les inégalités et plonger certains de nos concitoyens dans la précarité et la grande pauvreté.

En restreignant l'accès aux soins, elle met en péril la santé de l'ensemble de la population et des personnes qui ne pourront plus avoir accès à leur traitement.

En limitant le renouvellement des titres de séjour, les regroupements familiaux, elle ne respecte pas le droit international. Elle bafoue des droits fondamentaux comme le droit d'asile, fierté historique de la France.

Il y a urgence à revenir à nos valeurs d'humanité, de liberté, d'égalité. Défendons une politique de solidarité car « Tout ce qui est humain est notre ».

Le 22 janvier 2024

Angélique Planet-Ledieu, Christian Brickx

contact@montfermeilautrement.fr

Droits humains bafoués

MONTFERMEIL CITOYENS

Il est de ces barres très à droite qui donne le mal de mer. Le gouvernement a fait le choix de bafouer les valeurs fondamentales qui font la France : le respect des droits humains pour tous. La loi sur l'immigration érige les populations migrantes en menace, fragilise le droit du sol et instaure une inégalité en matière pénale entre Français avec la déchéance de nationalité. Cette loi n'aurait été votée sans un rapprochement entre la droite et l'extrême droite, un souhait qu'exprimait Xavier Lemoine avant les présidentielles de 2022, ne l'oublions pas. Cette loi va précariser des familles entières y compris celles qui sont en France depuis longtemps avec des régressions sans précédent des droits des personnes migrantes. Au nom de la sécurité, cette loi impose un accès réduit aux aides sociales, à l'héberge-

ment d'urgence et au regroupement familial. L'aide médicale est menacée et elle réduit considérablement, notamment en matière de santé, les droits des demandeurs d'asile qui sont obligés de quitter leur pays. Rappelons qu'à Montfermeil, en empêchant certains enfants de s'inscrire à l'école, ce sont déjà les familles étrangères en situation précaire qui sont visées. Toutes les composantes de notre société sont vent debout du monde médical aux économistes. Mal de mer que notre France plurielle nourrie d'échanges et de partages soit ainsi remise en cause.

L. Ribeaucourt, F. Kachour et JR Kechaou,

montfermeilcitoyens@gmail.com

Page Facebook et Instagram : Montfermeil Citoyens.

MONTFERMEIL POUR TOUS

Tribune non communiquée

L'agence Familiale spécialiste de Montfermeil



35 ans d'expériences.
6 membres à votre écoute.
850 maisons vendues depuis 2008

43 avenue Vaucanson
93370 - Montfermeil
contact@natimmobilier.fr

ACHAT - VENTE - ESTIMATION - SUCCESSION
01.43.30.15.15



Exemples de biens à la vente pour le mois de Février 2024



Montfermeil
45m², 1 chambre, Premier étage,
chauffage Gaz DPE B
158 000€*



Montfermeil
50m², 1 chambre, 420m² de
terrain, chauffage elec, DPE NC
199 000€*



Montfermeil
105m², 3 chambres, 420m² de
terrain, chauffage Gaz DPE NC
235 000€*



Montfermeil
105m², 3 chambres, 220m² de
terrain, chauffage Gaz DPE D
297 000€*



Montfermeil
146m², 3 chambres, 624m² de
terrain, chauffage elec, DPE E
318 000€*



Montfermeil
120m², 3 chambres, 182m² de
terrain, chauffage elec, DPE D
297 000€*



Montfermeil
142m², 6 chambres, 477m² de
terrain, chauffage gaz DPE D
339 000€*



Montfermeil
110m² habitable, 3 chambres, 422m²
de terrain, chauffage gaz, DPE F
339 000€*



Le saviez-vous ?

Rejoignez-nous sur
Instagram !
Nous partageons des visites
express de nos maisons à
vendre en accéléré !

@natimmobilier

Le coin des maisons vendues



Vendu par Natimmo
en Novembre 2023
Montfermeil - Le Moulin
5p - 102m² - Terrain 498m²
Prix d'affiche : 310 000€



Vendu par Natimmo
en Novembre 2023
Montfermeil - Les coudreaux
6p - 142m² - Terrain 587m²
Prix d'affiche : 355 000€



Vendu par Natimmo
en Novembre 2023
Montfermeil - Les coudreaux
5p - 105m² - Terrain 349m²
Prix d'affiche : 349 000€

LOCATION - GESTION - ASSURANCE LOYERS IMPAYES

01.82.37.01.39

Le saviez-vous ?

" N'oubliez pas de faire entretenir vos chaudières en cette période !
Sachez que l'entretien est obligatoire chaque année "



Pavillons-sous-bois - Chanzy
Studio meublé - 33m²
Loyer : 830€ par mois,
honoraires part loc : 426,40€
Dépôt de garantie : 1540€



Montfermeil - Franceville
Maison 2 chambres - 81m²
Loyer : 1400€ par mois
honoraires part loc : 1059,50€
Dépôt de garantie 1400€



Le Raincy - Le plateau
Appartement 2 chambres - 63m²
Loyer : 1290€ par mois
honoraires part loc : 946,50€
Dépôt de garantie 1200€



Retrouvez-nous sur nos sites : natimmobilier.fr & barmimmobilier.fr

*Honoraires à charge vendeur

**BA
RM**
Immobilier

43 avenue Vaucanson,
93 370 - Montfermeil
location@barmimmobilier.fr



SEMAINE DES DROITS DES FEMMES

MERCREDI 13 MARS 2024

14H-15H30

**ATELIER-DÉBAT AUTOUR DES
DROITS DES FEMMES**

Nouveau Centre social • 30 rue de Courtais

Avec le CLJ • Ouvert à tous

15H30-17H

**GOÛTER ET EXPOSITION SUR
L'ÉVOLUTION DES DROITS DES
FEMMES À TRAVERS LE MONDE**

Nouveau Centre social • 30 rue de Courtais

Avec l'association « Les Perri'elles »

CONTACT ET INFORMATIONS :

Direction Vie des Quartiers et Citoyenneté

01 41 70 70 73 • alexandra.dabas@ville-montfermeil.fr

www.ville-montfermeil.fr

